



CHARTRE D'ENGAGEMENTS QUALITÉ

DES SERVICES DE **FORMATION CONTINUE**

L'Université Jean Moulin a mis au coeur de sa stratégie le développement de ses collaborations avec le monde socio-économique. Ainsi, dans tous ses services et composantes, des interactions fortes avec son environnement contribuent à l'adaptation permanente des certifications professionnelles délivrées par l'Université Jean Moulin en lien étroit avec l'évolution des métiers et des besoins de la société. C'est dans la perspective de renforcer son engagement auprès de ses partenaires et de ses clients, que l'Université Jean Moulin a engagé, dès 2017, ses services de formation continue dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, en s'inscrivant dans la dynamique de la Certification de Services **fcu** Bureau Veritas Certifications, obtenue en janvier 2019.

En mai 2021, l'Université décide de franchir une marche supplémentaire en matière d'exigences qualité, et s'inscrit dans la perspective de la certification au référentiel national qualité, Qualiopi.

Cet engagement vise à atteindre plusieurs objectifs stratégiques, notamment :

- Développer les formations courtes et sur-mesure en réponse aux besoins des entreprises et organisations partenaires,
- Favoriser la conception de programmes pluridisciplinaires, issus des expertises acquises par la recherche, et mobilisant le meilleur des innovations pédagogiques,
- Répondre, par des formations adaptées, aux besoins de montée en compétence de l'ensemble des actifs,
- Développer les projets de validation des acquis pour tous les publics et notamment au travers de projets collectifs dans les entreprises et les organisations partenaires,
- Prendre en compte les retours de la satisfaction de nos apprenants et partenaires dans une perspective de fidélisation et d'amélioration continue de ses processus.

AFIN DE PERMETTRE LA DIFFUSION ET LE MAINTIEN D'UNE DYNAMIQUE GLOBALE D'AMÉLIORATION CONTINUE AU SEIN DES SERVICES DE FORMATION CONTINUE, L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN S'ENGAGE À :

- Satisfaire les exigences de ses clients dans le cadre d'une démarche inclusive, prenant en compte l'ensemble des handicaps
- Respecter et appliquer la politique qualité
- Développer l'engagement des services de formation continue dans un processus d'amélioration continue
- S'assurer que la politique qualité est communiquée et comprise par tous les personnels des services
- S'assurer que les personnels disposent des ressources et moyens nécessaires à l'application de la politique qualité
- Organiser une revue de direction annuelle pour s'assurer que cette politique est mise en oeuvre et que le système de management de la qualité demeure pertinent et efficace
- Mettre en oeuvre les moyens nécessaires à l'application des engagements de la démarche qualité
- Favoriser la diffusion et la mutualisation autour des bonnes pratiques observées dans l'un ou l'autre des services **fcu**

Un membre du personnel, responsable de la démarche qualité, mandaté par une lettre de mission et doté des moyens nécessaires, veille à la mise en oeuvre de cette politique.

Éric CARPANO

Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3



La formation
continue
à l'université